



EASY BANKING BUSINESS MOBILE APP - CLUF

1. Conditions générales

1.1 Merci d'avoir téléchargé l'app Easy Banking Business (ci-après l'« **App** »). Cette App, précisée dans le Contrat ci-dessous, vous est fournie par la Banque et vous permet d'avoir accès à certains services Easy Banking Business.

Pour pouvoir utiliser cette App, vous devez être enregistré sur le site Easy Banking Business à l'adresse <https://easybankingbusiness.bnpparibasfortis.be/fr/index>. L'utilisation de cette App est régie par les stipulations du contrat signé par le Client et la Banque pour la fourniture du service bancaire électronique Easy Banking Business (ledit contrat, dans sa forme périodiquement modifiée, étant ci-après dénommé le « **Contrat** »), ainsi que par les conditions spécifiques ayant trait à cette App qui sont énoncées dans le présent contrat de licence de l'utilisateur final (« **CLUF** »). Dans le Contrat, toute référence au Site ou aux Services est réputée inclure l'App ; toute mention du présent CLUF fait référence au présent CLUF dans sa forme périodiquement modifiée, et toute référence à « vous » dans le présent CLUF vous désigne, en tant qu'Utilisateur, que vous agissiez pour votre propre compte ou celui du Client. Les termes non définis dans le présent CLUF ont le sens qui leur est attribué dans le Contrat.

En installant et en utilisant cette App, vous confirmez ce qui suit : i) vous êtes dûment autorisé par le Client à avoir accès à l'App et à accepter le présent CLUF, ii) vous avez lu et compris le présent CLUF et acceptez d'être lié par celui-ci, iii) l'utilisation que le Client et vous-même faites de l'App et des services Easy Banking Business est également soumise aux stipulations du Contrat (y compris, sans s'y limiter, aux stipulations relatives à l'utilisation et à la conservation des tokens, identifiants et mots de passe, et à l'utilisation et à la valeur probante des signatures électroniques) et iv) vous respecterez les conditions d'utilisation stipulées par tout app store concerné.

1.2 En cas d'incohérence entre le Contrat et le présent CLUF, les stipulations énoncées dans le présent CLUF prévaudront.

1.3 Vous reconnaissez et acceptez que, conformément aux points 3 et 4 ci-dessous, la Banque peut suivre et enregistrer l'utilisation de l'App.

1.4 La Banque se réserve le droit (sans responsabilité vis-à-vis de vous ou du Client), d'interrompre à tout moment, temporairement ou définitivement (suivant le cas), l'accès à l'App (ou une partie de celle-ci), ou encore les moyens d'accès sécurisés vous concernant ou concernant le Client et/ou un autre Utilisateur, pour une ou plusieurs périodes qu'elle juge appropriées si ladite interruption temporaire ou définitive s'avère nécessaire i) à des fins de maintenance (de routine ou d'urgence) et/ou d'améliorations, ii) pour des motifs de sécurité, de soupçon de fraude ou d'abus ou pour des raisons techniques, iii) pour éviter ou atténuer un dommage matériel ou un inconvénient à votre rencontre ou à l'encontre du Client ou de la Banque ou iv) pour garantir la conformité avec le droit applicable et/ou le Contrat et/ou le présent CLUF. La Banque entreprendra les efforts raisonnables pour vous informer de cette interruption temporaire ou définitive.

1.5 En dépit de ses efforts raisonnables pour permettre l'utilisation de l'App, la Banque pourrait se trouver dans l'impossibilité de fournir l'intégralité ou une partie des services de l'App en raison d'une défaillance du réseau téléphonique ou, dans le cas de réseaux mobiles, lorsque vous ne vous trouvez

pas dans une zone couverte par ceux-ci. La Banque n'encourra alors aucune responsabilité à ce titre ni, plus généralement, pour des actions, des omissions d'agir ou des événements, incidents ou cas qui échappent à son contrôle (dont, sans toutefois s'y limiter, un accident, une panne ou autre défaillance au niveau de l'équipement, du logiciel ou du réseau de communications) et/ou dans les cas de force majeure décrits dans le Contrat.

1.6 L'App est fournie « en l'état », sans déclaration, garantie ou accord de quelque sorte quant à ses fonctionnalités, sa disponibilité et/ou son temps de réponse. La Banque ne peut être, dans la mesure permise par la loi, tenue responsable des pertes ou dommages que le Client ou vous-même pourriez subir en conséquence de l'utilisation que le Client ou vous-mêmes faites de l'App ou de l'incapacité à utiliser l'App pour une raison quelconque. La Banque ne peut vous garantir ni l'accès à l'App, y compris à ses mises à jour ou nouvelles versions, à partir de chaque appareil mobile, ni l'absence de tout dommage à votre appareil mobile durant l'installation et/ou l'utilisation de l'App.

1.7 Outre certains frais dus par le Client à la Banque pour le service Easy Banking Business Mobile, tels qu'ils sont fixés dans le Contrat, l'utilisation de cette App par le Client ou vous-même peut être soumise à certains frais ou coûts payables à des tiers. Par exemple, votre fournisseur de téléphonie mobile peut vous facturer l'utilisation de données mobiles.

1.8 Les tiers tels que les fabricants d'appareils et les app stores ne sont pas responsables de l'App ou de son contenu et ne sont aucunement obligés de fournir des services de maintenance ou de support y ayant trait.

2. Contrôle de l'appareil et sécurité des Moyens d'accès, d'identification et de signature – Caractéristiques biométriques

En tant qu'Utilisateur de l'App, vous engagez le Client conformément aux dispositions des articles 3.1 al 2 et 3, 6.1 et VII des Conditions Générales Easy Banking Business (disponibles sur le site précité et partie intégrante du Contrat).

Le Client ou vous-même ne pouvez à aucun moment céder à un tiers le contrôle de l'appareil vous permettant d'accéder à l'App, y compris si vous utilisez votre propre appareil.

En conséquence, le Client ou vous-même vous abstenez d'autoriser un tiers à enregistrer ses propres caractéristiques biométriques (empreintes digitales, caractéristiques de son visage,...) ou de les conserver si vous activez une fonction de reconnaissance basée sur vos caractéristiques biométriques comme Moyens d'accès, d'identification et de signature dans l'App.

L'activation d'une fonction de reconnaissance basée sur des caractéristiques biométriques pour accéder à et utiliser l'App est automatiquement applicable à tout Contrat Easy Banking Business pour lequel vous êtes dûment autorisé par le Client concerné à utiliser le service Easy Banking Business via l'App.

La Banque n'a pas accès à vos données biométriques.

3. Protection des données

Le traitement des données à caractère personnel par la Banque est régi par les stipulations exposées dans la section du Contrat consacrée à la Protection des données ainsi que par la Déclaration Vie Privée disponible sur le site Easy Banking Business.

4. Cookies

Parallèlement aux activités de traitement énumérées dans le Contrat et la Déclaration Vie Privée, la Banque, moyennant votre consentement le cas échéant, a) accède aux informations sur votre appareil et les stocke et b) collecte les informations suivantes lorsque vous utilisez l'App : i) les données de localisation, pour autant que vous y ayez consenti, en vue de l'équilibrage géographique et de la charge de trafic, ii) les informations concernant votre utilisation de l'App et votre interaction avec celle-ci et iii) les informations sur votre type d'appareil, votre système d'exploitation et d'autres informations relatives à votre appareil. La Banque utilisera ces informations pour analyser la manière dont l'App est utilisée, en vue de vous offrir un meilleur service et d'assurer le respect de nos obligations légales et réglementaires, y compris aux fins de prévention et de détection des activités frauduleuses.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les cookies dans notre Politique des cookies disponible sur le site Easy Banking Business à l'adresse <https://easybankingbusiness.bnpparibasfortis.be/fr/Cookies>.

5. Utilisation de l'App

La licence accordée au Client et à vous-même ci-après est limitée à un droit non exclusif et incessible d'installer et utiliser l'App conformément à son utilisation correcte et prévue sur le(s) appareil(s) que vous possédez ou contrôlez et conformément aux conditions du Contrat et du présent CLUF.

Les marques, les appellations et les logos, déposés ou non, ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle afférents à l'App sont la propriété exclusive de la Banque. Aucune stipulation du présent CLUF ou du Contrat ni aucune mention figurant dans l'App ne valent octroi d'une licence d'utilisation de ces marques, appellations et logos d'autres marques commerciales de la Banque.

6. Loi applicable et compétence

L'accès à l'App et son utilisation ainsi que le présent CLUF sont régis exclusivement par le droit belge. En cas de litige, les tribunaux belges sont seuls compétents.

7. Autonomie et modifications

Si certaines stipulations du présent CLUF sont considérées comme inapplicables, les autres stipulations conserveront leurs effets, et la/les stipulation(s) inapplicable(s) sera/seront remplacée(s) par une stipulation applicable, dont l'esprit sera le plus proche possible de celui de la stipulation réputée inapplicable.

Les modifications apportées au présent CLUF seront notifiées et mises en œuvre conformément à l'Article IX (Modification) des conditions générales d'Easy Banking Business. L'utilisateur accepte expressément le CLUF modifié s'il continue à utiliser l'App après la date d'entrée en vigueur des modifications.

8. Questions

En cas de questions, plaintes ou réclamations concernant l'App, veuillez contacter la Banque au moyen des coordonnées indiquées dans l'App ou sur le site Easy Banking Business.